

Rabat, le 16/02/ 2015

**COMMUNIQUE DE PRESSE N°02 /15**

**LE MAROC ABRITE LA 21<sup>ème</sup> CONFERENCE DE LA COMMISSION REGIONALE DE  
L'ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE ANIMALE (OIE) POUR L'AFRIQUE  
Rabat (Skhirat), 17 au 20 février 2015**

Dans le cadre des activités statutaires de l'Organisation Mondiale de la Santé Animale (OIE), l'Office National de Sécurité Sanitaire des Produits Alimentaires (ONSSA) organise, en étroite collaboration avec l'OIE, la 21<sup>ème</sup> Conférence de la Commission Régionale de l'OIE pour l'Afrique, qui aura lieu à Rabat (Skhirat) du 17 au 20 février 2015.

Cette conférence, organisée chaque deux ans dans un des pays africains membres de l'OIE, a pour objectif d'améliorer la santé animale ainsi que les productions animales dans les pays africains. Cette manifestation permettra notamment de faire le point sur les situations sanitaires des principales maladies animales sévissant en Afrique, de débattre des problèmes spécifiques au niveau de la région à travers la présentation de thèmes techniques dans les domaines de la santé animale et la santé publique vétérinaire.

Prendront part à cet important évènement régional qui se déroulera sur 4 jours, une centaine de participants représentés par les Délégués des pays d'Afrique membres à l'OIE, les représentants des Organisations Internationales et Régionales (FAO, OMS, UMA, Union Européenne, Banque Mondiale, UA-IBAR, Union Economique et Monétaire Ouest Africaine, etc.), des experts nationaux et internationaux, le représentant régional de l'OIE ainsi que les représentants sous régionaux de l'OIE en Afrique.

A l'issue de cette Conférence, des recommandations techniques, qui serviront les intérêts des pays africains pour améliorer l'état sanitaire du cheptel dans la région, seront émises et adoptées par la Commission Régionale de l'OIE pour l'Afrique.

L'ONSSA est un établissement public créé par la loi n° 25-08 et doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière, il exerce pour le compte de l'Etat les attributions relatives à la protection de la santé du consommateur et à la préservation de la santé des animaux et des végétaux.

[www.onssa.gov.ma](http://www.onssa.gov.ma)

- Contact : Service de la Communication
- Tél : 06 73 99 78 38 / 0537 67 65 54
- Email : [communication@onssa.gov.ma](mailto:communication@onssa.gov.ma)